

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE
CANTON DE MEINE AU SAINTOIS

COMMUNE DE ROVILLE-DEVANT-BAYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATOINS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de ROVILLE-DEVANT-BAYON, étant assemblé en session ordinaire à l'ancienne école primaire de Roville-Devant-Bayon sous la présidence de Madame Clara BRETON, Maire.

Présents : DUBOIS Gilles- GODEY Alain- LAHACHE Robert-CASTAGNOZZI Franco-BAUM Eric-GRECO Valérie-COLLET Mickaël-FRANCOIS Stéphane-Mr COLLET Florian -SALGUEIRO Victor-LEONARD Jean-luc

Excusés : Mr THIRY William (procuration à Mme BRETON Clara)
Mr LHUILLIER Jean (procuration à Mr GODEY Alain)

Conseillers en exercice : 14

date convocation : 01 mars 2021

Conseillers présents : 12

date affichage : 15 mars 2021

Nombre de votants : 14

Secrétaire de séance : FRANCOIS Stéphane

Affaire n°1 du 12 mars 2021

Compte de gestion 2020 du budget principal de la commune

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité,

Le compte de Gestion 2020 du budget principal de la commune dressé par le Receveur Municipal

Fait et clos les jour, mois et an susdits

délibération certifiée exécutoire le 15/03/2021

Madame le Maire ; Clara BRETON :




REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE
CANTON DE MEINE AU SAINTOIS

COMMUNE DE ROVILLE-DEVANT-BAYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATOINS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de ROVILLE-DEVANT-BAYON, étant assemblé en session ordinaire à l'ancienne école primaire de Roville-Devant-Bayon sous la présidence de Madame Clara BRETON, Maire.

Présents : DUBOIS Gilles- GODEY Alain- LAHACHE Robert-CASTAGNOZZI Franco-BAUM Eric-GRECO Valérie-COLLET Mickaël-FRANCOIS Stéphane-Mr COLLET Florian -SALGUEIRO Victor-LEONARD Jean-luc

Excusés : Mr THIRY William (procuration à Mme BRETON Clara)
Mr LHUILLIER Jean (procuration à Mr GODEY Alain)

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 12

Nombre de votants : 12

date convocation : 01 mars 2021

date affichage : 15 mars 2021

Secrétaire de séance : FRANCOIS Stéphane

Affaire n°2 du 12 mars 2021

Vote du compte administratif 2020 au budget principal de la commune

Monsieur Victor SALGUEIRO, 1^{er} Adjoint donne lecture du compte administratif 2020 du budget principal de la commune, dressé par Madame BRETON Clara, qui se résume comme suit :

Fonctionnement :

-Dépenses de Fonctionnement : 463 917.22 euros

-Recettes de Fonctionnement : 471 953.65 euros

Investissement :

-Dépenses d'investissement : 429 543.33 euros

-Recettes d'investissement : 250 092.10 euros

Report de fonctionnement 2019 : 359 308.56 euros

Report d'investissement 2019 : 251 603.24 euros

Soit un excédent global de fonctionnement de : 367 344.99 euros

Soit un excédent global d'investissement de : 72 152.01 euros

Madame Clara BRETON, Maire quitte la salle.


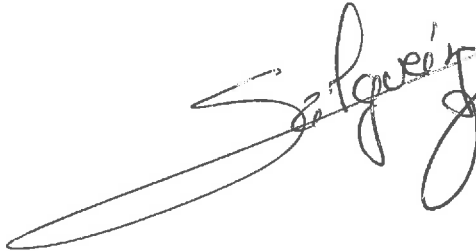
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

***Vote et approuve le compte administratif 2020 du budget principal de la commune dressé par Madame Clara BRETON, Maire.**

Fait et clos les jour, mois et an susdits

délibération certifiée exécutoire le 15/03/2021

Le 1^{er} adjoint, Victor SALGUEIRO :



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE
CANTON DE MEINE AU SAINTOIS

COMMUNE DE ROVILLE-DEVANT-BAYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATOINS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de ROVILLE-DEVANT-BAYON, étant assemblé en session ordinaire à l'ancienne école primaire de Roville-Devant-Bayon sous la présidence de Madame Clara BRETON, Maire.

Présents : DUBOIS Gilles- GODEY Alain- LAHACHE Robert-CASTAGNOZZI Franco-BAUM Eric-GRECO Valérie-COLLET Mickaël-FRANCOIS Stéphane-Mr COLLET Florian -SALGUEIRO Victor-LEONARD Jean-luc

Excusés : Mr THIRY William (procuration à Mme BRETON Clara)
Mr LHUILLIER Jean (procuration à Mr GODEY Alain)

Conseillers en exercice : 14

date convocation : 01 mars 2021

Conseillers présents : 12

date affichage : 15 mars 2021

Nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : FRANCOIS Stéphane

Affaire n°3 du 12 mars 2021

Affectation du résultat du budget principal de la commune 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir approuvé le compte administratif 2020,

Considérant qu'il a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 8 036.43 euros

Un excédent reporté de : 359 308.56 euros

Soit un excédent cumulé de : 367 344.99 euros

Un déficit d'investissement de 179 451.23 euros

Un excédent reporté de 251 603.24 euros

Un déficit des restes à réaliser de 147 300 euros

Soit un besoin de financement de 75 147.99 euros

Décide à l'unanimité

D'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

C/1068 : affectation complémentaire en réserve : 75 147.99


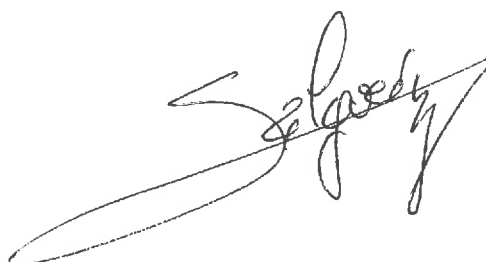
C/002 : résultat reporté en fonctionnement : 292 197 euros

C/001 Résultat d'investissement reporté : 72 152.01 euros

Fait et clos les jour, mois et an susdits

délibération certifiée exécutoire le 15/03/2021

Le 1 er adjoint, Victor SALGUEIRO :



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Victor Salgueiro'. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'MAIRIE de ROVILLE-DEVANT-BAYON' around the top edge and '(M-&M.)' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem or coat of arms.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE
CANTON DE MEINE AU SAINTOIS

COMMUNE DE ROVILLE-DEVANT-BAYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATOINS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de ROVILLE-DEVANT-BAYON, étant assemblé en session ordinaire à l'ancienne école primaire de Roville-Devant-Bayon sous la présidence de Madame Clara BRETON, Maire.

Présents : DUBOIS Gilles- GODEY Alain- LAHACHE Robert-CASTAGNOZZI Franco-BAUM Eric-GRECO Valérie-COLLET Mickaël-FRANCOIS Stéphane-Mr COLLET Florian -SALGUEIRO Victor-LEONARD Jean-luc

Excusés : Mr THIRY William (procuration à Mme BRETON Clara)
Mr LHUILLIER Jean (procuration à Mr GODEY Alain)

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 12

Nombre de votants : 14

date convocation : 01 mars 2021

date affichage : 15 mars 2021

Secrétaire de séance : FRANCOIS Stéphane

Affaire n°4 du 12 mars 2021

Location logement communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de louer le logement F2 situé 25 avenue du Général Leclerc dans l'immeuble Beaujour pour une durée de 6 ans.

Fixe le montant mensuel du loyer à la somme de 380 euros

Autorise Madame le Maire à rechercher un locataire et à signer tous les documents relatifs à cette affaire (bail de location, état des lieux)

Fait et clos les jour, mois et an susdits

délibération certifiée exécutoire le 15/03/2021

Madame le Maire, Clara BRETON



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE
CANTON DE MEINE AU SAINTOIS

COMMUNE DE ROVILLE-DEVANT-BAYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATOINS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de ROVILLE-DEVANT-BAYON, étant assemblé en session ordinaire à l'ancienne école primaire de Roville-Devant-Bayon sous la présidence de Madame Clara BRETON, Maire.

Présents : DUBOIS Gilles- GODEY Alain- LAHACHE Robert-CASTAGNOZZI Franco-BAUM Eric-GRECO Valérie-COLLET Mickaël-FRANCOIS Stéphane-Mr COLLET Florian -SALGUEIRO Victor-LEONARD Jean-luc

Excusés : Mr THIRY William (procuration à Mme BRETON Clara)
Mr LHUILLIER Jean (procuration à Mr GODEY Alain)

Conseillers en exercice : 14

date convocation : 01 mars 2021

Conseillers présents : 12

date affichage : 15 mars 2021

Nombre de votants : 14

Secrétaire de séance : FRANCOIS Stéphane

Affaire n°5 du 12 mars 2021

Location de la salle de classe de l'ancienne école primaire au profit du SIAC

Madame le Maire informe l'Assemblée que le SIAC a proposé à la commune de Roville-Devant-Bayon de louer la salle de classe de l'ancienne école primaire située 45 avenue du Général Leclerc pour installer son secrétariat.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (1abstention et 13 voix pour)

*décide de louer la salle de classe de l'ancienne école primaire située 45 avenue du Général Leclerc au S.I.A.C

*Fixe le montant mensuel du loyer de 200 euros

*Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire. (bail de location, état des lieux...)

Fait et clos les jour, mois et an susdits

délibération certifiée exécutoire le 15/03/2021

Madame le Maire, Clara BRETON

